



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Orthophonistes acces aux soins

Question écrite n° 10145

Texte de la question

M. Sébastien Martin attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les préoccupations des orthophonistes concernant l'accès aux soins et la pérennité d'exercice de cette profession. Ces professionnels soulignent en effet que leur rémunération insuffisante freine l'attractivité des postes à pourvoir, laissant de nombreux postes vacants aussi bien dans le milieu hospitalier que dans le secteur médico-social. Cette situation n'est pas soutenable alors même que les besoins de prise en charge de la population sont nombreux qu'il s'agisse des troubles du neurodéveloppement, du vieillissement de la population ou des suites d'accidents vasculaires cérébraux. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il envisage de prendre pour répondre aux revendications de ces professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Martin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (5^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10145

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2025](#), page 8413

Question retirée le : 18 novembre 2025 (Fin de mandat)